

FORMULAIRE DE RÉCLAMATION

NUMERO DE LA DEMANDE		
	Réservé à l'usage interne	

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE QUI FAIT LA DEMANDE				
NOM DE FAMILLE		PRÉNOM		
ADRESSE (NUMÉRO, RUE, VILLE)		CODE POSTAL		
TÉLÉPHONE		AUTRE TÉLÉPHONE		
COURRIEL				
RENSEIGNEMENTS RELATIFS À LA DEMANDE				
DATE DE L'ÉVÉNEMENT (ANNÉE/MOIS/JOUR)	HEURE	NUMÉRO DU RAPPORT DE POLICE (S'IL Y A LIEU)		
LIEU DE L'ÉVÉNEMENT		MONTANT RÉCLAMÉ		
DESCRIPTION DE LA CAUSE DES DOMMAGES				
DESCRIPTION DES DOMMAGES SUBIS (inclure tout document pertinent, telles photographies, factures, évaluation, etc.)				
DATE (ANNÉE/MOIS/J	OUR)	SIGNATURE		

IMPORTANT

Afin de conserver ses droits concernant un dédommagement pour un préjudice matériel ou corporel, le réclamant doit obligatoirement transmettre au Service juridique de la Ville de Granby, un avis de réclamation écrit dans les <u>15 jours</u> suivant la date de l'événement sous peine de refus de sa réclamation.

*Pour l'envoi de documents par courriel, la capacité maximale est de <u>25 Mo</u>. Bien vouloir faire plusieurs envois si cela excède cette capacité.